

MODALITES D'ÉVALUATION

Design Métiers & Arts Appliqués

L'enseignement du design Métiers & Arts Appliqués est un enseignement obligatoire dispensé dans tous les CAP et baccalauréats professionnels. Cet enseignement est assuré par les professeurs de Design Métiers & Arts Appliqués.

1. Le cadre réglementaire

Horaires		Arrêté du 21.11.2018 Note de service 2019-023 du 18 mars 2019 → 84 heures sur un cycle de trois ans soit une heure hebdomadaire en seconde, première et terminale BOEN n°1 du 3.01.2019 → 55 heures en CAP sur un cycle de deux ans soit une heure hebdomadaire en seconde et terminale.
Programme	de Baccalauréat professionnel	BOEN spécial n°5 du 11.04.2019 Arrêté du 3-4-2019 - J.O. du 9-4-2019 (NOR : MENE1908614A)
	de CAP	Arrêté du 8-1-2010
Modalités d'évaluation	de Baccalauréat professionnel	Session 2022 : Arrêté du 17.06.2020 annexe IX- BOEN n°30 du 23.07.2020 BO n° 35 du 26-9-2019
	de CAP	Session 2021 :Epreuve facultative BO n° 35 du 26-9-2019

Lien pour accéder à des ressources: <https://eduscol.education.fr/1755/programmes-et-ressources-en-arts-appliques-et-cultures-artistiques-voie-professionnelle>

2. L'enseignement du Design Métiers & Arts Appliqués

A/ Structuration en quatre pôles :

Deux pôles de connaissances se rapportent aux savoirs et aux notions à maîtriser :

- Design et culture appliqués au métier
- Ouverture artistique, culturelle et civique

Deux autres pôles se rapportent aux méthodes de conception et aux techniques de communication qui accompagnent l'appropriation des connaissances et la structuration des démarches. Ils permettent aux élèves d'établir des constats issus d'observations ou d'analyses, et de préciser des intentions de création. Ils sont associés aux compétences suivantes :

- S'approprier une démarche de conception
- Communiquer son analyse ou ses intentions

L'objectif de l'enseignement du Design et culture appliqués au métier et de son Ouverture culturelle, artistique et civique est de mettre l'élève en situation de pratique raisonnée à partir d'une thématique de design, ancrée dans son univers professionnel et dans son quotidien majoritairement.

- les domaines du design (graphique, d'espace, d'objet, sonore, culinaire, etc.) ;
- l'artisanat d'art (l'objet unique, la petite série, les gestes, les savoir-faire, les techniques, etc.) ;
- les arts visuels (la photographie, la vidéo, les arts numériques, les arts plastiques, le cinéma etc.) ;
- les arts du spectacle (les décors, les costumes, l'éclairage, en lien avec le théâtre, la danse, la musique, etc.).

• **LES PHASES DE LA DEMARCHE CREATIVE**

Démarche de conception	COMPETENCES
INVESTIGATION	CI.1 - Rechercher, identifier et collecter des ressources documentaires.
	CI.2 - Sélectionner, classer et trier différentes informations.
	CI.3 - Analyser, comparer des œuvres ou des produits.
	CI.4 - Situer des œuvres ou des produits dans leur contexte de création.
	CI.5 - Établir des convergences entre différents domaines de création.
EXPERIMENTATION	CE.1 - Respecter une demande et mettre en œuvre un cahier des charges.
	CE.2 - Proposer des pistes de recherche variées et cohérentes en réponse à un problème posé.
	CE.3 - Exploiter des références à des fins de conception.
REALISATION	CR.1 - Opérer des choix pertinents parmi les pistes de recherche
	CR.2 - Apporter des ajustements et finaliser la proposition.
	CR.1 - Opérer des choix pertinents parmi les pistes de recherche
COMMUNICATION	CC.1 - Choisir des outils adaptés.
	CC.2 - Établir un relevé.
	CC.3 - Analyser graphiquement des références.
	CC.4 - Traduire graphiquement des intentions.
	CC.5 - Justifier et argumenter.
	CC.6 - Structurer et présenter une communication graphique, écrite et/ou orale.

B/ L'enseignement en Design métier et Arts appliqués en CAP :

Cet enseignement concerne tous les publics préparant un certificat d'aptitude professionnelle et bénéficie d'un horaire propre.

Pour les CAP dont les référentiels comprennent une part d'arts appliqués spécifiques et d'histoire des styles, cet horaire se trouve augmenté par un horaire d'enseignement spécialisé faisant partie des enseignements professionnels. Quand le métier auquel l'élève se destine est un métier d'art, l'enseignement général et les

enseignements professionnels associent design et métiers d'art comme c'est le cas dans les formations ultérieures de ces filières.

C/ Les niveaux d'acquisition des compétences :

Ils sont déclinés en trois degrés, en CAP ou en Baccalauréat professionnel, et sont plus exigeants si la filière comporte des enseignements d'arts appliqués dans le référentiel professionnel, ou si c'est une filière des métiers d'art.

Niveau 1 : niveau d'information Niveau 2 : niveau d'expression Niveau 3 : niveau de maîtrise.

3. L'évaluation certificative Du Design & Métiers d'Arts en Baccalauréat Professionnel

Epreuve en CCF	
Fiche en annexe VII. https://eduscol.education.fr/1755/programmes-et-ressources-en-arts-appliques-et-cultures-artistiques-voie-professionnelle	
Forme	Ecrite
3 possibilités	3 situations consécutives
	3 situations espacées dans le temps
	3 situations complémentaires mais pas obligatoirement liées
Durée	3 à 4 heures maximum pour l'ensemble des situations
Investigation	Evaluation sur 6
Expérimentation	Evaluation sur 8
Réalisation	Evaluation sur 6
La phase de communication	A intégrer dans les trois autres situations
Coefficient 1	Total sur 20
Epreuve ponctuelle	
Forme	Ecrite
Durée	2 heures
Investigation	Evaluation sur 6
Expérimentation	Evaluation sur 8
Réalisation	Evaluation sur 6
La phase de communication	Uniquement écrite, intégrée au sujet
Coefficient 1	Total sur 20

4. L'évaluation certificative facultative en Design & Métiers d'Arts en CAP limitée à certains CAP, à inscrire en début d'année de terminale.

Epreuve ponctuelle facultative	
Bulletin officiel n° 35 du 26-9-2019 Annexe VII - Définition de l'épreuve facultative d'arts appliqués et cultures artistiques au CAP	
Forme	Ecrite
Durée	1 h 30 heure
Investigation - Expérimentation	Première phase : Transférer des notions , commenter brièvement par écrit
Réalisation	Deuxième phase : Opérer un choix, développer et préciser graphiquement une piste créative, commenter par écrit
Coefficient 1	soit un total sur 20